

## DECLARATION LIMINAIRE CTL du 7 janvier 2020

Monsieur le Président,

Depuis de nombreux mois maintenant, les agents de la DGFIP, dont ceux de la DISI IDF, manifestent leur désaccord sur la politique de casse des services publics, et plus particulièrement de la DGFIP, menée par notre gouvernement et notre DG.

Solidaires Finances Publiques peut vous en donner quelques exemples.

- Au niveau interprofessionnel : le projet de casse, aussi appelé réforme, des retraites par répartition
- Au niveau de la fonction publique : la mise en place de la contractualisation des emplois aux dépens des recrutements par concours
- Au niveau national à la DGFIP, un climat anxiogène provoqué par :
  - la géographie revisitée
  - la démétropolisation dont les contours ne sont toujours pas connus
  - les suppressions d'emplois.

Solidaires Finances Publiques poursuivra sans relâche son combat contre ces régressions sociales présentées maintenant comme des avancées sociales inédites !

S'agissant des suppressions d'emploi, et si l'on reprend le document de travail que vous nous avez fourni pour ce CTL, elles s'élèvent en 2020 à :

- - **1 500 emplois à la DGFIP**
- - **174 emplois sur les DISI**
- - **28 emplois à la DISI IDF**

Toujours à la lecture du même document transmis, nous ne pouvons que déplorer pour la Disi IDF les 24 suppressions d'emploi de cadre C et 4 emplois de cadre B !

Et sans surprise, c'est l'Esi de Nemours qui paie un lourd tribut avec 14 emplois supprimés, suivi par l'Esi de Versailles avec 6 suppressions.

Ces suppressions reflètent bien-sûr la situation catastrophique créée par la suppression des Services ADO à Nemours et Versailles.

Dans les directions informatiques l'inquiétude monte. Elle est liée à :

- la fermeture programmée de services (ADO, éditique)
- l'incertitude sur la pérennité de certains ESI : l'avenir d'Ajaccio semble plus qu'incertain !
- les emplois non pourvus : une centaine à ce jour pour la Disi IDF !

Au niveau de la DISI IDF le climat social se dégrade. Ce que confirment les derniers taux de grèves dans notre DISI.

En effet, en plus de tout ce qui a été dit supra, le manque de communication y est criant !

Nous avons constaté que le niveau d'information est variable selon les ESI.

Et selon l'ESI au sein duquel ils travaillent, les agents n'ont pas été informés, sauf à devoir se connecter sur l'intranet local :

- des dates de campagne de télétravail
- des dates de clôture de remboursement de frais pour la fin d'année 2019
- des aménagements d'horaires pour les intempéries
- de leur ré affectation pour les agents en SIL

A la DISI, ce manque de communication fait que c'est deux poids deux mesures, parfois au sein d'un même ESI.

Il n'est pas acceptable, Monsieur le Président, que les informations qui touchent tous les agents passent par le bouche-à-oreille.

Et il est encore moins acceptable que dans certains ESI la direction locale manque à ce point de discrétion qu'elle se permette d'évoquer des situations personnelles concernant des agents toutes portes ouvertes et avec un total manque de confidentialité, conversations qui peuvent ainsi être entendus du plus grand nombre !

Comme vous le voyez la liste est longue et non exhaustive des motifs de colère au sein de la DGFIP, et y compris localement au sein des ESI franciliens.

Non, Monsieur le Président, nous ne sommes pas «appelés à contribuer à l'effort de suppressions » d'emplois ainsi que présenté dans les documents de travail de ce CTL.

Non, Monsieur Le Président, nous ne cautionnerons pas ces suppressions d'emplois en siégeant dans cette instance qui n'est qu'un simulacre de dialogue social.

Non, Monsieur le Président, les CTL n'ont pas vocation à être un bureau d'enregistrement de la politique gouvernementale destructrice d'emplois.

C'est pourquoi, Monsieur le Président, les représentants Solidaires Finances Publiques ont fait le choix de ne pas siéger pour ce CTL.